

FEMMES ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES EN GUINEE. CAS DE LA COMMUNE RURALE DE BOUNOUMA

Fassou MAOMOU,

*Agent de développement communautaire au PNUD, Guinée Forestière,
République de Guinée Conakry et Master/Université de N'Zérékoré
République de Guinée fassou2014@gmail.com*

Mamadou Sounoussy DIALLO,

*PhD Sociologie Université de N'Zérékoré, République de Guinée
sounoussydiallo80@gmail.com*

Pépé MONEMOU

*Assistant Université de N'Zérékoré, République de Guinée
pepegalaye84@gmail.com*

Résumé

En Guinée, les femmes constituent les actrices de premier plan dans la construction de l'économie familiale et du développement local. Ainsi, la présente étude cherche à comprendre les enjeux liés à la représentation sociale des femmes dans la gestion durable des ressources naturelles dans la commune de Bounouma à N'Zérékoré en Guinée Forestière. C'est l'approche méthodologique mixte qui a été utilisée. Les résultats ont permis de voir une disparité dans l'accès et le contrôle des ressources naturelles notamment dans la prise de décisions liées à l'accès et au contrôle des ressources naturelles. Le poids du patriarcat, de l'analphabétisme des femmes ainsi que les facteurs socioculturels expliquent cette disparité. Cette discrimination des femmes compromet la gestion durable de ces ressources et accentue leur état de vulnérabilité. Cette dernière se manifeste par la permanence et la profondeur de la pauvreté, les menaces d'insécurité alimentaire, la dégradation voire la disparition de certains écosystèmes environnementaux. La problématique reste entière et c'est pourquoi, la nécessité d'impliquer les femmes dans les stratégies et les programmes visant à atteindre un développement « durable » demeure une priorité pour la société et pour l'Etat guinéen.

Mots clés : Femmes, Gestion, Ressources, Naturelles, Commune rurale, Bounouma

Abstract

In Guinea, women are the main actors in the construction of the family economy and local development. Thus, this study seeks to understand the issues related to the social representation of women in the sustainable management of natural resources in the district of Bounouma in N'Zérékoré in Forest Guinea. We used the mixed method approach. The results showed a disparity in access to and control of natural resources, particularly in decision-making related to access and control of natural resources. The weight of patriarchy, female illiteracy and socio-cultural factors explain this disparity. This discrimination against women compromises the sustainable management of these resources and increases their vulnerability. This vulnerability is manifested by the permanence and depth of poverty, the threat of food insecurity, and the destruction or even disappearance of certain environmental ecosystems. The problem remains unresolved and that's why the need to involve women in strategies and programs aimed at achieving "sustainable" development remains a priority for our society and for the Guinean state.

Keywords: *Women, Management, Resources, Natural, Rural community, Bounouma*

Introduction

Dans les pays en développement, les populations tirent l'essentiel de leur subsistance dans l'exploitation des ressources naturelles (C.B. Morel, 2008, p 75-95). Ce besoin de subsistance a conduit ces populations à une surexploitation des dites ressources. Il est évident que cette surexploitation entraîne l'épuisement et l'extinction de celles-ci et favorise le réchauffement climatique et autres catastrophes naturelles. La combinaison des effets du réchauffement climatique et de l'épuisement/extinction des ressources naturelles affectent le mode de vie, l'habitat et les habitudes socioculturelles des populations, notamment celles des zones rurales. Mais aussi, elle compromet l'avenir des générations futures.

En Afrique au Sud du Sahara, le constat montre que l'exploitation des ressources naturelles est une réalité qui intéresse tous les acteurs sociaux, mais à des niveaux différents. Lorsqu'il s'agit de la prise de décisions liée à la gestion de ces ressources naturelles, les enfants, les jeunes et les femmes en sont quasiment exclus. C'est dans ce sens que les résultats de plusieurs travaux de chercheurs comme C. Zonou, (2019 p.42-55) et S. Uwase (2018, p.18-38) ont mis en évidence les avantages de l'implication des femmes dans l'exploitation des ressources naturelles. Dans les ménages africains, les activités domestiques de recherche de bois de chauffe, de l'eau, de cueillette et de transformation de produits forestiers sont dédiées aux femmes. Ces activités sont d'une importance capitale dans l'économie des ménages. A travers ces diverses activités, les femmes entretiennent et maintiennent d'étroites relations avec la nature. Ce contact fréquent et permanent des femmes avec les ressources naturelles, leur permet d'acquérir une connaissance dynamique de leur diversité et même les moyens de leur préservation. Les connaissances des femmes de la nature touchent la pharmacopée, la transformation agroalimentaire, l'agroforesterie, notamment l'utilisation de la biomasse pour la nourriture animale et les engrais. Elles ont aussi une meilleure connaissance de la valeur nutritive de différentes espèces fourragères, la valeur calorifique des bois à brûler, de produits et d'espèces comestibles, tel que les champignons, des temps de floraison et de reproduction de telle ou telle autre plante ou de tel animaux ou poissons. Ainsi, elles savent quel est le moment propice pour ramasser les mollusques, aller à la pêche ou bien organiser la chasse (F. Maomou, 2021, p.15).

Dans les sociétés africaines au Sud Sahara, il est démontré qu'aujourd'hui que les femmes des zones rurales sont plus touchées par l'épuisement et l'extinction des ressources naturelles que les hommes car elles sont pour la plupart les chevilles ouvrières de l'économie familiale ou domestique (M.

Dioubaté, 2012, p.272 et M.S. Diallo, 2022, p.87). En terme de propriété, les femmes du Sud ont moins de pouvoir sur les ressources naturelles par rapport aux hommes, or elles dépendent foncièrement de celles-ci. Cependant, selon la FAO (2010), les femmes possèdent des expériences, des connaissances et un savoir-faire qui sont utiles pour la société, seulement que leur voix n'est pas suffisamment entendue. La discrimination des femmes en Afrique au Sud du Sahara part d'abord de leur statut, de leur culture, de leur analphabétisme et ensuite de leur état de pauvreté (S. Bayo, 2017, p.28).

En Guinée, les femmes représentent 52% de la population (EDS, 2012, p.4). Elles gèrent quotidiennement les ressources naturelles en tant qu'agricultrices et génératrices de revenus des ménages. Pour satisfaire leurs besoins et ceux de leurs ménages, ces femmes ont comme première solution, le recours aux ressources naturelles : ramassage de bois mort, recherche de l'eau potable, de mollusques, de champignons comestibles, de cueillette de feuilles et de fruits, de carbonisation du charbon de bois, de production du sel germe et de la potasse, de feuilles, des écorces, du labour, du sarclage, de la surveillance des champs, de la récolte, de la pêche artisanale, de l'exploitation artisanale des minéraux de développement. Toutes ces activités modifient profondément les écosystèmes naturels.

Plusieurs travaux ont déjà été réalisés sur la problématique environnementale en Guinée. Par exemple certains auteurs se sont intéressés à l'inventaire des écosystèmes marins et côtiers (M. Bah, 2009, p.3) ; par contre d'autres comme M. S. Diallo, (2011, p. 23-41) et K. Condé (2019, pp.174-218) se sont focalisés à la gestion des ressources naturelles. Quant à M.O. Bah et B. Jean (1996, p.6-7), ils ont travaillé sur les enjeux et les problèmes sociaux de la forêt et de la politique forestière en Guinée. Toutefois, les études portant sur les enjeux de la représentation de la femme dans la prise de décision, au contrôle et à la gestion des ressources naturelles demeure encore rare.

D'où la nécessité de s'intéresser à ce sujet en vue de booster la chance d'impliquer et de responsabiliser plus les femmes dans les débats liés à la gestion des écosystèmes environnementaux. En Guinée forestière, les femmes s'occupent des travaux domestiques et champêtres à travers lesquelles elles jouent le rôle de mère, d'épouse comme dans la plupart des sociétés africaines traditionnelles. Dans cette société, le constat montre que les hommes ont démissionné de toutes leurs missions régaliennes au profit de l'oisiveté dans les cabarets. D'ailleurs cette réalité ressemble à celle du Burkina Faso décrite par M. I. R. Bougouma (2000, p.75-82). Pour lui, les femmes en plus de ce rôle traditionnel d'épouse et de mère, sont très présentes dans l'exploitation des ressources naturelles en vue de la satisfaction de leurs besoins primaires de survie et de l'économie familiale. Mais elles sont moins représentées dans les structures de gouvernance locale des ressources naturelles, notamment dans la gestion foncière en dépit des efforts fournies par les ONG de promotion du genre et du droit de la femme. Alors que, la prise en compte de l'avis des femmes dans les débats liés à la gestion des écosystèmes environnementaux s'avère indispensable pour une exploitation durable de ces écosystèmes.

La Commune rurale de Bounouma, notre zone spécifique d'étude, est connue comme étant le grenier de la préfecture de N'Zérékoré, grâce à son apport en denrées alimentaires de premières nécessités tel que le manioc, la patate douce, la banane douce, le plantain, le taro, le riz, l'huile rouge, les produits maraichers, les produits forestiers non ligneux d'origine animale et végétale, les produits à valeurs thérapeutiques ou non (P. Monemou, 2020, p.15-17). Tout comme les autres populations des zones rurales guinéennes, la population de Bounouma tire aussi l'essentiel de sa subsistance dans les activités liées à l'exploitation des ressources naturelles. Par exemple, les populations des villages riverains de la forêt classée de Diecké, appelée Forêt 43, y prélèvent plusieurs ressources

naturelles à valeur nutritive, économique et thérapeutique. Selon Haba et Couch (2018, p.3-9) et F. Maomou (2021, p.55-56), il existe dans cette forêt classée de Diécké, une grande diversité d'espèce mais qui ont tendance à s'épuiser au détriment des générations futures dû à leur surexploitation par les populations locales, les sociétés d'exploitation forestière et des particuliers pour des fin commerciales et industrielles. Déjà Haba, et *al*, en 2017 cités par F. Maomou (2021, p.55-56), avaient effectué un travail qui a dénombré plus de 78 espèces d'arbres qui sont surexploitées et menacées de disparition. C'est le cas par exemple des écorces du *Nauclea diderichii*, *Newtonia aubrevillei* et *Massularia acuminata* qui sont bouillies ou décoctées, bues pour lutter contre les infections microbiennes, bactériennes et virales. Il en est de même pour l'*Heritiera utilis*. Ce bois est très sollicité par les ébénistes et menuisiers, les fruits sont chèrement vendus dans les marchés villageois de Bounouma et urbain de N'Zérékoré par les femmes.

Le constat sur l'ensemble de ces travaux montre une fois de plus qu'ils ne portent pas sur les enjeux de la représentation des femmes dans la prise de décision relative à la gestion des ressources naturelles. Alors que dans la pratique sur le terrain, les femmes restent foncièrement dépendantes et présentent dans l'exploitation de ces ressources qui constitue une vraie source vitale de revenus pour elles. Comme le souligne M. Dioubaté (2012, p.294-295), les femmes ont des connaissances traditionnelles précieuses et sont souvent les gardiennes de la biodiversité agricole. A cet effet, les femmes de Bounouma constituent un groupe d'acteurs important en foresterie. Leur présence dans diverses activités de la foresterie a des implications dans toutes les sphères du développement durable : économique, environnemental, culturel et social. Il est alors indéniable que la gestion durable des ressources naturelles de leur milieu puisse dépendre de leur pleine adhésion à la conception et à la mise en œuvre des initiatives de la gestion

durable des ressources naturelles. Ainsi, cette contribution vise à comprendre la représentation sociale des femmes de Bounouma dans le processus de prise de décision liées à la gestion des ressources naturelles et son impact sur le développement durable.

1. Méthodologie

Elle a consisté à décrire le site d'étude, la population d'étude, les approches méthodologiques utilisées, les outils, les techniques et la procédure de sélection de la population. Ainsi, cette étude a privilégié la démarche méthodologique mixte combinant à la fois les données qualitatives et quantitatives. Pour collecter les entrevues semi-dirigées, un questionnaire, des observations et une analyse documentaire critique ont été utilisés. L'analyse documentaire, a porté sur les travaux portant sur la représentation sociale des femmes la prise de décision liée à la gestion des ressources naturelles donc dans le développement durable.

1.1. L'échantillon et ses caractéristiques

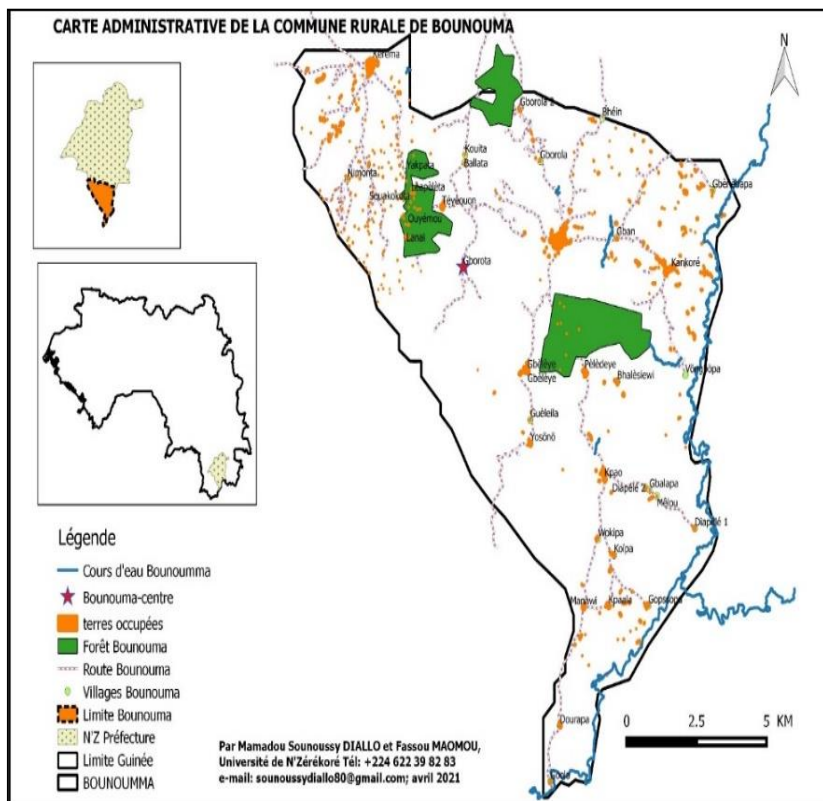
Pour collecter les données, nous avons utilisé l'échantillonnage non probabiliste avec la technique de boule de neige. Ainsi, un échantillon à la fois qualitatif et quantitatif de 196 personnes a été constitué dont 163 femmes, soit 83,16%. Ce type d'échantillonnage non probabiliste et cette technique de boule de neige a consisté à avoir les références d'un premier répondant qui a un lien avec le sujet étudié. Puis à partir ce premier informateur, le chercheur accède à un autre informateur, ainsi de suite jusqu'à atteindre la saturation de son échantillon. Ainsi, la sélection des participants a commencé par l'intermédiaire d'une tierce personne (un voisin ou une connaissance) résidant à Bounouma et participant aux activités d'exploitation des ressources naturelles.

L'échantillon de cette étude est composé majoritairement des femmes de ménage, des chefs de ménages, leurs enfants de deux sexes ayant atteint la majorité, des chefs coutumiers, des autorités locales et des organisations locales. La tranche d'âge des enquêtés varient de 18 à 60 ans et plus. La plus forte proportion est représentée par la tranche d'âge de 18 à 49 ans avec 73% des enquêtées. La plus faible proportion est celle de la tranche d'âge de 60 à 64 ans, 10% des femmes chefs de ménage. Les autres tranches d'âges prennent les 17%. S'agissant de leur niveau d'instruction, 89% sont analphabètes ; 6% ont un niveau secondaire (elles ont arrêté les études au collège ou au lycée) et 2% ont un niveau d'enseignement professionnel et supérieur. Plus de 85% des enquêtés exercent prioritairement dans les activités agricoles. Les autres 15% de la population enquêtés associent tâches de ménagère et l'informel (commerce) ce sont notamment les femmes. Les femmes enquêtées sont partagées dans deux types de ménage : union libre et mariage monogamique. Les enquêtes de terrain ont été faites en plusieurs étapes et durant le quatrième trimestre de l'année 2021.

1.2. Site d'étude

Pour la réalisation de cette étude, les enquêtes ont été effectuées dans plusieurs villages de la commune rurale de Bounouma et dans la Commune urbaine de N'Zérékoré au Sud-Est de la Guinée. Bounouma est une localité entièrement située dans la dorsale guinéenne. Elle couvre une superficie de 272km² pour une population de 21988 habitants soit une densité de 81 habitants au km² (RGPH-3, 2014). Elle comporte dix (10) districts (P. Monemou, 2020, p.15-35). Elle a une population féminine estimée à 11.561 de femmes soit près de 52% de la population. Cette féminisation de la population est près qu'une réalité nationale. Et ces femmes, comme nous l'avons dit plus haut constituent l'essentiel de la main d'œuvre agricole. En plus, elles exploitent plusieurs autres ressources naturelles comme

l'eau, les plantes, les animaux et tant d'autres écosystèmes environnementaux.



2. Résultats et discussions

Les résultats de cette étude s'articulent aux résultats suivants : la participation des femmes dans la prise de décisions liées à l'accès et au contrôle des ressources naturelles, le poids du patriarcat comme facteur socioculturel limitant cette participation. Ces résultats portent aussi sur les modes d'accès et de contrôle aux ressources naturelles des femmes de

Bounouma ainsi que son impact la gestion durable des ressources naturelles.

2.1. Représentation des femmes dans la prise de décisions liées à l'accès et au contrôle des ressources naturelles

La société guinéenne dans son ensemble est fortement hiérarchisée. Dans cette hiérarchisation, les femmes, les cadets et les enfants occupent le bas de l'échelle sociale ; alors que les aînés et les hommes forment les centres de prise de décisions. D'où dans le fonctionnement de ces sociétés, les catégories sociales comme les femmes sont astreintes à la soumission et à la domination masculine. Dès lors, le processus de prise de décision au sein d'une instance sociale est astreint à cette logique hiérarchisation sociale. Cette influence touche absolument l'accès et le contrôle des ressources par les femmes. Par exemple à Bounouma, l'accès et le contrôle des ressources en terres, eaux, plantes et animaux, constitue un enjeu majeur et d'ailleurs source de conflits intrafamiliaux et/ou intracommunautaires dont le bilan est souvent dramatique (mort d'hommes, blessures, destructions de biens et exiles des membres des groupes conflictuels). C'est pourquoi, selon un agent de développement communautaire interrogé dans le cadre de cette étude :

« La recrudescence des conflits intrafamiliaux et/ou intracommunautaires liés au foncier est tributaire d'une part à la ségrégation d'une franche importante de la population notamment les femmes dans l'accès et le contrôle des ressources naturelles. D'autre part il existe un déphasage entre le droit coutumier et le droit positif dans la politique de gestion des ressources naturelles notamment la terre. Cette ressource connaît une forme d'expoliation sans précédente non seulement par les détenteurs des capitaux locaux mais aussi par les multinationales ».

Cet extrait montre la pertinence de l'enjeu de la participation des femmes et des jeunes dans la gestion des ressources naturelles. L'exclusion manifeste des femmes dans les instances de prise de décision au niveau de leur collectivité impacte l'économie domestique, la stabilité et la durabilité des ressources. Les niveaux de leur participation sont variables selon les circonstances ; à propos une femme indique « *chez nous ici, ils (les hommes) sollicitent les femmes que pour les corvées ou lorsque cela est exigé par un intervenant extérieur comme les partenaires au développement* ». Dans ce discours de cette dame, il ressort que la présence ou la participation des femmes rurales de Bounouma dans le processus de prise de décision, reste tributaire des forces extérieures à leur société. D'où, tant qu'un partenaire ne vient pas avec un projet, les femmes sont mises de côté et quand il se retire, c'est le retour au statu quo. Plusieurs femmes enquêtées ainsi que les organisations de défense, de protection et de promotion des femmes soutiennent que

« L'intervention, voire la participation des femmes à la prise de décision est conditionnée par les exigences des partenaires au développement, autrement dit les bailleurs de fonds dans le cadre d'une action d'intérêt collectif. Et même à ce niveau, la participation des femmes au processus relatives à l'accès et au contrôle des ressources naturelles ou d'ailleurs de toute autre action s'évalue faiblement. C'est juste pour tromper l'apparence du partenaire si non, chez nous, les hommes imposent tout sur nous ».

L'analyse des données à la fois qualitatives et quantitatives fait ressortir les disparités en matière de prise de décision relative à la gestion des ressources naturelles. Le graphique ci-dessous permet de bien observer le niveau de représentation des femmes dans le processus de gestion des ressources naturelles. Les

déterminants de cette disparité sont d'ordre socioculturel et politiques.

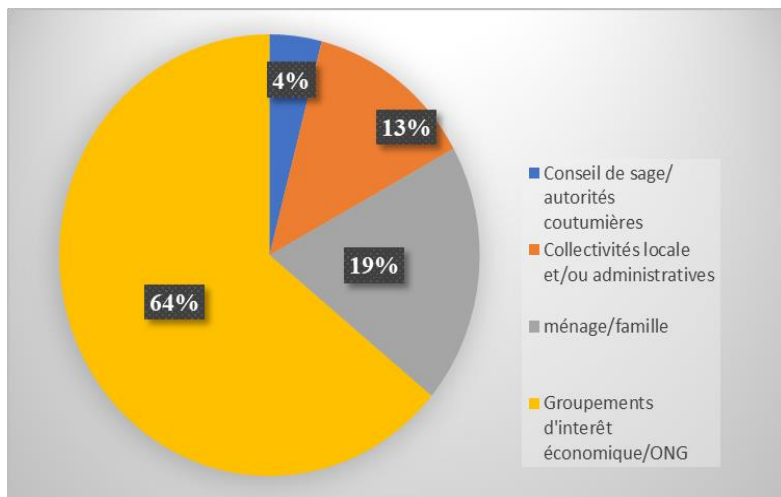
En Guinée en général et à Bounouma en particulier, les femmes constituent plus de 70 % de la main d'œuvre active. Les enquêtes de terrain ont révélé que seulement 5% de femmes sont invités dans les réunions de formations de comité de pilotage et de gestion, 7% dans les réunions de mise en œuvre des activités planifiés dans le cadre de la gestion durable des ressources naturelles. Cependant, 68% des femmes sont invitées dans les réunions de contributions contre 70% de femmes dans les réunions d'information et de prise de contact. Ces deux derniers pourcentages montrent que les femmes ne sont sollicitées que pour la forme ; juste une façon de tromper l'apparence des partenaires au développement afin de pouvoir obtenir leur financement. Elles ne sont représentées en grand nombre qu'à des niveaux où leur effort physique et financier s'avère indispensable. Donc elles ne servent que de valets au service des hommes dans la société.

2.2. Niveaux de participation des femmes dans les instances de prise de décision dans la gestion des ressources naturelles

La participation des femmes à la prise de décision dans la gestion des ressources naturelles s'analyse aussi suivent l'angle des instances sociales et politiques. Dans le cadre de cette étude, les instances de prise de décision retenues pour l'analyse sont la famille, la Communauté (populations locales), l'Etat/collectivités locales et/ou administratives, le conseil des sages et/ou autorités coutumières, les groupements d'intérêt socioéconomique et/ou ONG etc. Dans cet ensemble, ce sont les groupements d'intérêt socioéconomique et/ou ONG qui offrent plus d'opportunité aux femmes de participer à la prise de décision sur toute la chaîne dans la gestion des ressources naturelles et même socioéconomique. La réalité locale montre cependant que l'exclusion des femmes dans la prise de décision

commence dans la famille et se poursuit dans la collectivité puis de la sphère décisionnelle de l'Etat. Cela montre que les hommes contrôlent le processus et que les femmes ont peu de moyens d'influence des décisions même celles les concernant. Le témoignage d'une femme enquêtée confirme cette affirmation « à Bounouma, les femmes sont considérées comme une caisse de résonance au service des hommes ». Au sein des instances locales et parmi celles traditionnelles, les femmes de Bounouma sont très peu représentées. Le graphique ci-dessous décrit les niveaux de participation des femmes dans les instances de prise de décision dans la gestion des ressources naturelles.

Graphique 1. Niveaux de participation des femmes dans les instances de prise de décision dans la gestion des ressources naturelles.



Source : enquête de terrain, 2021

La présence limitée des femmes dans les instances de prises décisions a pour conséquence une faible prise en compte de leurs besoins et intérêts stratégiques lors de la mise en œuvre des plans

de gestion tant dans la famille que dans la communauté. Pourtant, selon les résultats de cette étude, elles souhaitent une participation et une représentation non seulement plus large mais aussi plus active dans ce processus. C'est pourquoi, la charte de la nature, adoptée en 1982 par l'Assemblée Générale de l'ONU, introduit le droit à la participation aux questions relatives à l'environnement dans son principe 23. Selon ce principe, « *toute personne doit avoir la possibilité, en conformité avec la législation de son pays, de participer individuellement ou avec d'autres personnes, à l'élaboration des décisions qui concernent son environnement* » (Laurent, 2011, cité par F. Moamou, 2021, p.32-35). De même en 1992, la déclaration de Rio de l'ONU sur l'environnement et le développement aborde très clairement la notion de participation comme prémisses à la réalisation d'un développement durable. Parallèlement, elle encourage une pleine participation des femmes dans le processus de développement durable.

De nos jours, la protection de l'environnement est devenue une question cruciale qui demande la participation active de toutes les composantes sociales des collectivités locales. Cette conception est soutenue par les travaux de H. Nusura, et de P. C. Ngendakumana (2014, p.17-20), pour eux, les femmes peuvent et doivent participer dans toute la chaîne liée à la protection des ressources naturelles à travers les activités agrosylvo-pastorales, les réseaux socioculturels et institutionnels.

2.2.1. Le poids du patriarcat : un facteur socioculturel limitant la participation des femmes à la prise de décision liée à l'accès et au contrôle des ressources naturelles

La population de Bounouma à l'instar des autres sociétés guinéennes est patriarcale. Donc, le système de représentations socioculturelles valorise les rapports de pouvoir inégalitaire. Ainsi, dans ce système, le statut social de la femme ne peut prendre corps que lorsqu'elle est mariée ou est sous le contrôle

d'un homme. Dès lors, qu'elle soit dans son foyer, la seule capacité qui lui est reconnue est celle de pouvoir s'occuper de son ménage (époux, enfants et beaux-parents) de façon humble et courtoise. Le poids du patriarcat et les autres pratiques socioculturelles font que les femmes sont doublement voire triplement victime d'oppression dans le cadre leur participation sociale.

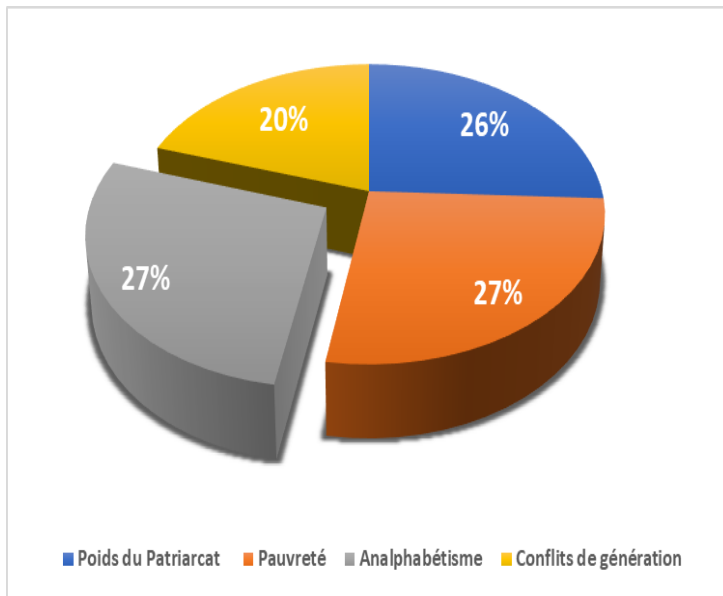
Premièrement, dans sa famille biologique, elle est considérée comme un être en attente d'un mari pour un autre toit. Par conséquent tout son avenir (biens matériels ; économiques ; bien-être et l'héritage) se joue à ce niveau-là. Deuxièmement dans son foyer conjugal futur, elle est amenée à se soumettre à la domination de son époux. Pour s'affirmer, il lui faut négocier passivement sa position sociale. Enfin troisièmement, la société l'enfonce davantage dans la vulnérabilité socioéconomique chronique et lui retire même le petit privilège social qu'elle aurait acquis au niveau de deux autres échelles sociales en lui refusant toute prise de décision, d'accès ou de contrôle d'une ressource naturelle ou d'un autre bien matériel sans l'aval de son homme.

Cependant, le constat en milieu forestier de Guinée, notamment dans la zone d'étude, montre que le mariage souffre de nos jours d'entorses et de dysfonctionnement majeurs. Selon un membre du conseil des anciens, le mariage à proprement parlé n'existe plus et ne préoccupe personne. Ce qui fragilise davantage le statut de la femme. A propos, une enquêtée déclare :

« On voit des enfants naitre tous les jours, mais avec très peu de dote, voire une quasi-absence de prise en charge correcte de l'enfant et de sa mère. Celles qui sont victimes sont traitées d'inséreuces dans le village ; donc non crédibles. Par conséquent elles n'ont aucun droit dans toute la chaîne sociale. C'est d'ailleurs une des causes de l'émigration féminine massive en Guinée forestière ».

Ce qui expose davantage les femmes à l'exclusion, à la vulnérabilité et à la pauvreté extrême. L'autre conséquence de cette exclusion est l'accroissement des familles monoparentales dont le chef du ménage est la femme. Ce graphique ci-dessous, montre les facteurs socio-culturels limitatifs de la représentation des femmes dans l'accès et le contrôle des ressources naturelles.

Graphique 2. Les facteurs socio-culturels limitatifs de la représentation des femmes dans l'accès et le contrôle des ressources naturelles



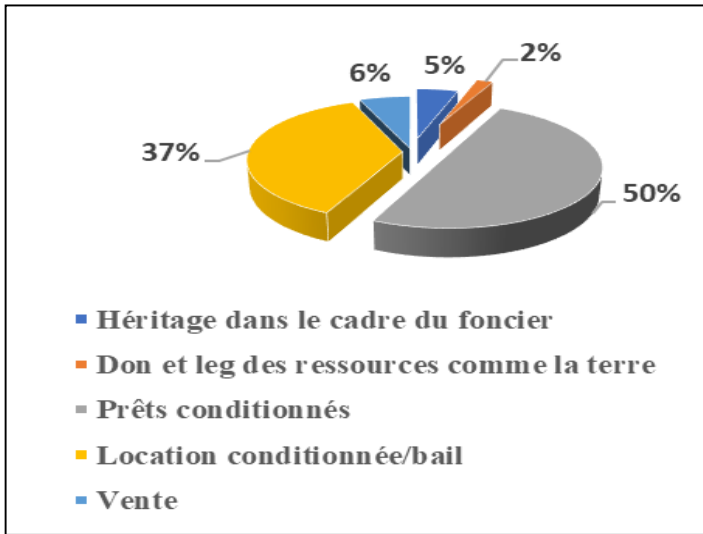
Source : Enquête de terrain, 2021

2.3. Modes d'accès et de contrôle des ressources naturelles par les femmes de Bounouma

Dans l'accès et le contrôle des ressources naturelles comme l'eau et la terre, le système social patriarcal institue des normes qui font que les femmes ne sont généralement pas propriétaires domaniales. En effet, bien qu'elles en soient les principales utilisatrices, les femmes quittent souvent leurs familles ou villages pour se marier dans une autre localité où seul le droit d'usufruit leur est accordé. Lors des entretiens à Bounouma, les enquêtés ont qualifié « *les femmes d'étrangères ou d'ouvrières pour construire un autre toit à partir de leur propre famille. 'Lon nènu ca a pèlètakpèly kon¹¹³'* ». Mais le mariage tant rêvé garanti-t-il un avenir radieux à la future prétendante ? la réalité locale observée nous amène à répondre par la négative. L'analyse d'une telle réalité locale montre que l'environnement social n'offre aucune garantie à la femme. A ce sujet, une enquêtée déclare, « *ici, on traite les femmes d'apatrides, par ce qu'une fois mariée, elle quitte son village natal ou sa famille pour venir se réinstaller bredouille dans son nouveau foyer où c'est son futur mari qui décide de tout, par ce qu'il est propriétaire de tout* ». Donc, dans cette société, le dogme culturel impose à la femme la retenue et la soumission à la domination de l'homme (époux, père ou frère).

¹¹³ Ce qui signifie que l'enfant de sexe féminin est la parure d'un autre toit donc appelée à partir en mariage. Ici la parure a une signification sociologique et culturelle très profonde. Un cou ridé par exemple représente, le visage, la beauté originelle que tout homme aspire obtenir d'une femme qui incarne la beauté naturelle africaine.

Graphique 4 : Modes d'accès et de contrôle des ressources naturelles par les femmes de Bounouma



Source : Enquête de terrain, 2021

L'avancée de l'urbanisation de N'Zérékoré vers Bounouma, le retour des émigrés, l'amélioration du pouvoir d'achat des femmes associé à la synergie d'action des ONG, des médias, des partenaires au développement font que certaines femmes peuvent accéder à la terre. Cet accès s'opère principalement par deux manières. Première par achat pour celles qui ont des moyens économiques et financiers remarquables. Et deuxièmement, les femmes urbaines, intellectuelles et riches peuvent revendiquer leur héritage domaniale et même ester en juste pour une affaire successorale.

2.4. Modes d'utilisation des revenus tirés des ressources naturelles

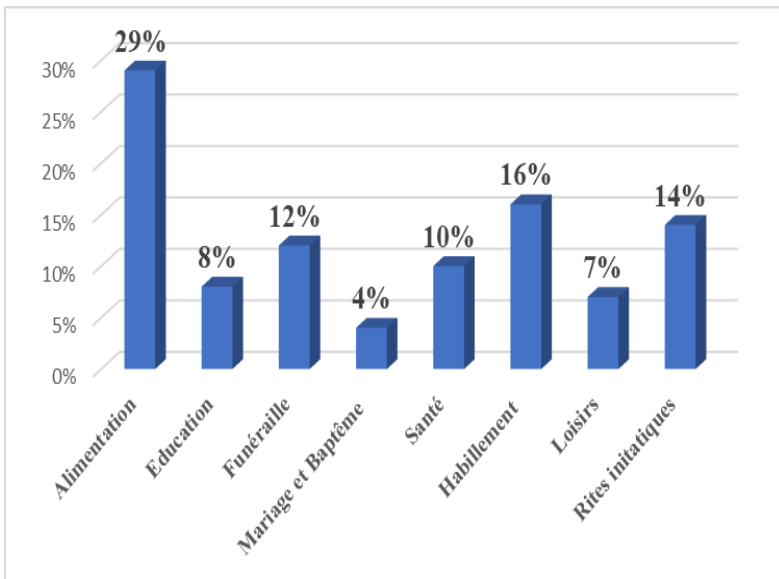
Les récoltes agricoles, les produits de pêche, de chasses ainsi les autres produits forestiers prélevés à la fois par les hommes et par les femmes servent à la satisfaction des besoins alimentaires des

ménages. Mais pour se procurer des biens et services, ces paysans et paysannes revendent ces produits agricoles et forestiers dans les marchés locaux. Les bénéfices obtenus de l'exploitation et de la commercialisation de ces produits contribuent à améliorer les conditions de vie des femmes, des enfants et parfois même des maris. Cette pratique, structure la réalité quotidienne de la population de Bounouma. A propos, une enquêtée parle des modes d'utilisation des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles :

« Nos maris ont démissionné de leurs rôles régaliens. Ils passent tout leur temps dans les cabarets et dans les cafés. Si nous nous restons assises, ce n'est pas bon. C'est ce qui nous oblige à cultiver avec nos moyens rudimentaires et à prélever des produits naturels en guise de compléments de l'économie familiale. Une partie de ces cultures et de ces prélèvements rentre dans la consommation et l'autre partie est revendue pour nous permettre de satisfaire d'autres besoins. Ces besoins sont : la santé, l'éducation, l'habillement, le payement des tontines¹¹⁴, les cotisations et autres formes d'obligations sociales : mariages, baptêmes, funérailles etc. »

¹¹⁴ De Lorenzo Tonti, banquier napolitain qui propose ce système à Mazarin en 1653. Donc c'est le nom de ce banquier qui a subi une modification devenir tontine. Celle-ci désigne une association collective d'épargne qui réunit des épargnes pour investir en commun dans un actif financier ou dans un bien dont la propriété revient en partie seulement aux souscripteurs.

Graphique 5. Modes d'utilisation des revenus tirés des ressources naturelles



Source : Enquête de terrain, 2021

L'état de pauvreté des populations de la commune rurale de Bounouma est caractérisé par le chômage massif avec près de 90% selon la mairie de Bounouma en particulier chez les actifs économiques. Ce qui explique leur présence massive dans les emplois agricoles et dans d'autres activités d'exploitations des ressources naturelles. C'est aussi un des motifs avancés dans l'explication de l'émigration massive des populations particulièrement les actifs économiques.

2.5. Impacts des inégalités sociales dans la gestion durable des ressources naturelles

Pour parvenir à un développement soutenable des ressources naturelles, il est considéré nécessaire, voire obligatoire d'incorporer et d'aborder les préoccupations liées au genre.

Ainsi, il ressort des entretiens effectués dans le cadre de cette étude, que la représentation ou la participation des femmes au processus de prise de décision et de gestion des ressources naturelles, peut entraîner effectivement un effet de développement durable d'autant plus qu'elles sont foncièrement liées à l'utilisation des écosystèmes et la biodiversité procurent des biens et services connexes auxquels dépendent les ruraux en particulier les femmes. Donc, la non implication des femmes dans le processus de gestion durable de ceux-ci, amène celles-ci à ignorer certaines pratiques environnementales durables. C'est pourquoi, à Bounouma, force est de constater que la plupart des pratiques extractives et d'exploitation des ressources naturelles par les femmes contribuent à la dégradation des écosystèmes environnementaux mais aussi à la biodiversité. Pourtant, elles demeurent les premières victimes de ces pratiques dégradantes de leur environnement.

Donc c'est pourquoi, il faut améliorer la gouvernance des ressources naturelles en offrant une place de choix aux femmes. L'implication des femmes dans la gestion des ressources naturelles combinée avec l'immensité et la diversité de ces ressources procurent une chance à la Guinée en général et Bounouma en particulier une chance de développement. Aujourd'hui, l'approche genre est de règle dans les politiques de développement durable. Sauf qu'elle tarde à être une réalité dans bon nombre des pays du Sud comme la Guinée. De ce fait, dans un contexte de mondialisation, ces femmes restent fortement menacées dans leur vie quotidienne. Enfin l'oubli et la mise en écart des femmes conduite à la faillite de tout le système socioéconomique et politico-environnemental. Dégradation des ressources naturelles : Un risque pour les générations présentes et futures

La surexploitation des ressources naturelles, la poussée démographique dans la commune rurale de Bounouma, montre d'une part la forte dégradation des ressources naturelles et

d'autre part la tendance d'épuisement de plusieurs espèces. Les premières victimes de ce phénomène anthropique sont les populations plus démunies, notamment les femmes. Elles le sont car d'autant plus, ces femmes vivent directement des produits issus de la forêt et sont aussi victimes des inégalités sociales. Les ressources forestières procurent aux ménages un large éventail de biens naturels essentiels à leur subsistance, par exemple les aliments, les combustibles, des matériaux de fabrication des (Vans, nattes etc.) et de construction, de la protéine animale et végétale (viandes, champignons comestibles), l'eau, les produits médico-thérapeutiques, de pollinisation, ainsi que d'autres produits forestiers non ligneux. Aujourd'hui, à Bounouma le constat montre de plus en plus une raréfaction de ces biens naturels. Au regard de leur importance dans la vie des populations présentes et futures, ces ressources devraient être gérées par tous de façon durable, car leur surexploitation peut conduire à l'extinction locale de plusieurs d'entre elles. Au-delà de cette utilisation bénéfique et directe de ces ressources naturelles par les populations locales, les forêts assurent d'autres services écosystémiques d'une grande importance, notamment en régulant les conditions climatiques. A propos une vieille dame conceptrice des nattes indique : *« les ressources naturelles sont rares et sont difficiles à trouver. A l'heure qu'il fait, il nous faut parcourir plusieurs kilomètres pour se procurer de ces plantes. Alors il y a quelques années, on pouvait trouver ces plantes à l'orée de notre village »*. Un autre enquêté renchérit dans le même sens :

« De nos jours, plusieurs ressources importantes qu'on gagnait facilement sont fortement dégradées ou sont menacées de disparition. En plus, les pluies se rarifient ayant pour conséquence la baisse des rendements agricoles. De cette perturbation du microclimat résulte une chaleur

époustouflante dans zone pourtant subéquatoriale

».

Cet extrait de cet entretien, témoigne l'évidence d'un changement climatique aux conséquences irréversibles dans la commune rurale de Bounouma. Toutefois, il convient d'insister que la gestion durable des ressources naturelles repose essentiellement sur quatre principales dimensions :

- La conscience du rôle que chaque acteur social peut jouer
- La connaissance du fonctionnement des écosystèmes.
- La prise en compte des savoirs traditionnels dans la gestion durable des ressources naturelles
- La cohérence des politiques publiques

Ce qui montre que la gestion durable des ressources naturelles est une question multifonctionnelle et multidimensionnelle qui implique la participation effective de toutes les composantes sociales dont les femmes. C'est dans cette dynamique que le rapport Brundtland, « *Notre avenir à tous* » de 1987, a préconisé des stratégies à long terme pour arriver à instaurer un développement durable. Ce rapport soulignait également l'importance des questions d'environnement dans le processus de développement. Dans les années qui ont suivi sa publication, le débat sur les femmes, l'environnement et le développement durable s'est concentré sur la nécessité d'impliquer les femmes dans les stratégies et les programmes visant à atteindre un développement « *durable* ». Peu à peu, l'expression « *femmes, environnement et développement* » est devenue « *femmes, environnement et développement durable* ». Ainsi, M. Griffon (1992, p.2-6) souligne qu'avec cette approche, on passe d'une conception où la ressource est commune et où personne ne sent une responsabilité dans la gestion de celle-ci, à une vision où chacun peut connaître les effets de sa propre action (par exemple, la pression d'utilisation de bois de feu rend plus évident le rôle de chacun dans la réduction du stock). Pour M. Dioubaté (2012, p.272), une bonne connaissance des

écosystèmes ainsi qu'une participation effective de toutes les composantes sociales à la prise de décision est un véritable atout du développement durable. Elles permettent de définir un taux de prélèvement, les conditions de prélèvement, les apports de compensation qui sont nécessaires et le coût de renouvellement. Dès lors, on s'accorde que tout développement durable passe nécessairement voire obligatoirement par la participation active et effective des femmes dans la gestion et le contrôle des ressources naturelles. Donc toute forme d'inégalité à l'égard des femmes, constituerait un obstacle à un développement durable et équitable.

Conclusion

En fin, ce travail a permis de montrer que la question femmes et gestion des ressources naturelles reste dans tous les pays du Sud et plus particulièrement les pays de l'Afrique Subsaharienne notamment la Guinée. Dans ce pays, la question est cruciale tant en milieu urbain qu'en milieu rural. L'étude a donc abouti aux résultats qui montrent que : les femmes exploitent les ressources naturelles pour satisfaire plusieurs de leurs besoins dont ceux alimentaires en premiers mais elles sont moins associées à la prise de décision relative la gestion des ressources naturelles. Ce qui entraîne la dégradation de l'environnement et de ses écosystèmes. Ce phénomène est expliqué par des déterminants socioculturels, économiques et politiques. Pourtant, l'étude montre que les femmes jouent un rôle important dans l'exploitation de ces ressources. Ces exploitations qu'elles font rentrent dans la satisfaction de leurs besoins socioéconomiques. Donc, pour qu'il ait le développement durable, il faut une transformation sociale des mentalités locales de rôles des femmes dans la société. Cette transformation est nécessaire par le fait que les femmes sont en contact direct et permanemment avec l'environnement, surtout dans ces milieux ruraux, où elles

ont la charge de la production socioéconomique de leurs familles. Bien que ces femmes souffrent des effets de l'analphabétisme, elles ont quand même des initiatives allant dans le sens de la protection durable de l'environnement. Toutes les femmes interrogées s'accordent que la durabilité des ressources naturelles passe par l'éradication des obstacles socioculturels, juridiques, par l'intégration des femmes dans tous les processus et programmes de développement, par leur participation aux instances de décision. Ce travail est un début d'un processus que nous ou d'autres chercheurs peuvent approfondir pour davantage saisir l'impact de la discrimination des femmes dans l'accès et la gestion des ressources naturelles en lien avec le développement durable.

Références Bibliographiques

Bayo, Soumaila (2017), *Microcrédit et genre dans un contexte de pauvreté en Haute-Guinée*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Toulouse-Jean Jaures, France p.28.

Bougouma Marie Ida-Rachel (2000), *La femme et les problèmes fonciers en milieu rural burkinabe : cas de Dakonsin et de Daganitenga dans la povicne du Kourittenga*. Mémoire de Maîtrise en Géographie Rurale à l'Université de Ouagadougou, Burkina-Faso p.75-82.

Dioubate Mamoudou (2012), *Genre, pauvreté, migration et environnement dans la région administrative de Kankan (République de Guinée)*. Thèse de doctorat, Université de Bamako, Mali p.272

Condé Kéfing (2019), *Les écosystèmes de Guinée. Organisations sociales traditionnelles services publics de gestion et développement durable: cas de l'écosystème de la Mamou*, Ed. Harmattan/Guinée, pp.174-218.

Diallo Mamadou Saidou (2011), *Evolution de la gestion des aires protégées en Guinée. La difficile cohabitation des politiques publiques et des systèmes traditionnels : cas du parc*

national du Haut Niger. Thèse de doctorat, ESO Le Man Université, France p. 23-41

Diallo Mamadou Sounoussy (2022), *Pauvreté, revenus migratoires et relations de genre à Mamou Rép. de Guinée*, Thèse Sociologie UFHB-Abidjan Côte d'Ivoire p.87.

FAO (2010), *Gender Dimensions of Agricultural and Rural Employment: Differentiated Pathways Out of Poverty, Status, Trends and Gaps*. Rome www.fao.org/docrep/013/i1638e/i1638e.pdf.

Griffon, Michel (1992). Economie institutionnelle et gestion des ressources naturelles renouvelables disponible sur *Persée*, p.2-6

Haba Pépé Marc et Couch, Charlotte (2018), Evaluation de ZTIP : Forêt classée de Diècké, Préfecture de Yomou.

Morel Botchi Christine (2008), *Femmes et développement durable en Afrique noire essai de compréhension de la relation entre le contexte matrimonial Ajatado du Kufo et le développement durable*. Thèse de Doctorat Université de Fribourg (Suisse), p.75-95

Naveed I. R. (1981), Women working in the environment : resourceful Natures. Disponible sur books.google.com

Maomou, Fassou (2021), *Participation des femmes de la Commune Rurale de Bounouma, Préfecture de N'Zérékoré, dans la gestion des ressources naturelles*, Mémoire de Master Université de N'Zérékoré, Guinée p.15-67

Monemou, Pépé (2020), *Exploitation des Rotins par les populations de la CR de Bounouma, à la périphérie de la forêt classée de Diècké (Sud Est de la Rép de Guinée)*, Master Université Jean Lorougnon Guédé Daloa Côte d'Ivoire, p.15-35

Nusura Hassan. et Ngendakumana, Pierre Claver (2014), Implication de la femme rurale dans la gestion des ressources naturelles : cas des communes Kabarore et Rutegama, *Bulletin Scientifique de l'Institut National de l'Environnement et la Conservation de la Nature*, ISSN 2220-6981 (en ligne), P.17-20.

Rapport-RGPH-3, 2014, Recensement de la Population et de l'Habitat, INS-MPS/Guinée

Uwase, Sybille (2018). *La femme et l'environnement dans les pays sous-développés : l'autonomisation et la participation de manière effective*, Mémoire de Maitrise, Université Saint-Paul, au Canada, p.18-38.

Zonou Catherine (2019). *Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin hydrographique du Mouhoun : rôle et place de la femme, entre traditions et modernité*. Mémoire de Master II en Innovation et Développement Rural, Université Joseph KI-ZERBO du Burkina Faso, p.42-55.